



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HANAU LA PETITE PIERRE

PROPRIÉTAIRE OCCUPANT OU BAILLEUR

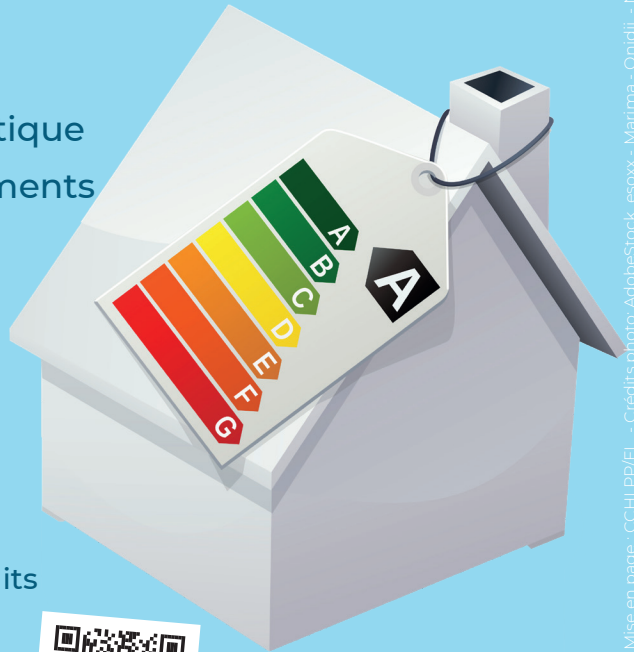
Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre logement ?

- > Rénovation globale
- > Performance énergétique
- > Traitement des logements dégradés
- > Adaptation à la perte d'autonomie

Nous sommes à vos côtés pour vous accompagner :

- Aides financières
- Conseils et accompagnements gratuits

Consultez les dates des permanences :

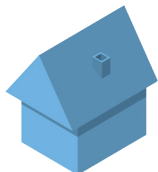


PAYS DE SAVERNE
PLAINES ET PLATEAU

aménagement de
l'espace 

www.hanau-lapetitepierre.alsace





La Communauté de Communes participe à la mise en place de deux services d'accompagnement pour les propriétaires de logements (occupés par le propriétaire, en location, inoccupés..) qui souhaitent réaliser des travaux :

> Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE)

Amélioration énergétique : informations, conseils et renseignements sur les aides financières et fiscales.

En partenariat avec le PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau.

Renseignements : OKTAVE

06 35 18 96 57 - info@oktave.fr

Dates des permanences à consulter sur notre site.

> Programme d'Intérêt Général pour l'amélioration de l'habitat privé (PIG rénov'habitat)

Logement dégradé : travaux de sécurité (électricité, sanitaires..), de salubrité (étanchéité, ventilation..), de réduction des factures d'énergie (chauffage, isolation, menuiseries extérieures..) pour les logements occupés par les propriétaires (sous conditions de ressources) et pour les propriétaires bailleurs (sous réserve de conventionnement avec l'ANAH).

L'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, la Collectivité Européenne d'Alsace et la Communauté de Communes apportent des aides financières.

Renseignements : URBAM Conseil

03 29 64 05 90 - pig67@urbam.fr

Dates des permanences à consulter sur notre site

Autres services :

> Personne en situation de handicap et /ou de perte d'autonomie

Accompagnement technique et financier pour déplacer sa salle de bain au rez-de-chaussée, modifier l'accès à son logement (supprimer l'escalier), avoir des toilettes plus grandes, une cuisine plus accessible.. bref faciliter son quotidien et anticiper les problèmes futurs.

Renseignements : Opérateur CEP-CICAT

03 88 76 16 50 - contact@cep-cicat.com

> Mut'archi, conseils aux particuliers (bâtiments d'intérêt patrimonial construits avant 1948)

Conseils architecturaux gratuits pour tous projets ou travaux : état des lieux, travaux de réhabilitation, aménagement des combles et des granges, extensions, amélioration énergétique et aides financières.

Service mis en place par le Parc naturel régional des Vosges du Nord avec le financement des communautés de communes membres.

Renseignements : Aurélie Wisser, chargée de mission patrimoine bâti

03 88 01 49 59 - a.wisser@parc-vosges-nord.fr

> Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) (bâtiments construits après 1948)

Pour les constructions, extensions, aménagements extérieurs construits après 1948 : informations, conseils techniques et financiers par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) (financé notamment par la Communauté de Communes).

Renseignements : 03 88 15 02 30

caue@caue-alsace.com



Infos complètes

www.hanau-lapetitepierre.alsace

